



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 17 novembre 1941

Demande déposée: 11 juillet 1940, 17 $\frac{3}{4}$ h. — Brevet enregistré: 15 août 1941.**BREVET PRINCIPAL**

Veuve James AUBERT & CIE., Le Brassus, et ÉBAUCHES S. A.,
Neuchâtel (Suisse).

Pièce d'horlogerie à chronographe et munie d'un compteur d'heures.

L'objet de la présente invention est une
pièce d'horlogerie à chronographe et munie
d'un compteur d'heures. Cette pièce est ca-
ractérisée par un support monté coaxiale-
ment au barillet et que ce dernier fait tour-
ner sur lui-même, par un pignon monté sur
ce support, de façon à être entraîné en rota-
tion avec lui et commandant la roue du
compteur d'heures et par un mécanisme
d'embrayage destiné à mettre en prise ou à
débrayer le pignon et la roue par un dépla-
cement axial de l'un d'eux.

Le dessin ci-annexé représente, à titre
d'exemple, une forme d'exécution de l'objet
de la présente invention.

La fig. 1 en est une vue en plan, du
côté des ponts, et la fig. 2 une vue en plan
du côté du cadran. La fig. 3 est une coupe
par III—III de fig. 2.

Le mécanisme représenté comprend une
aiguille de chronographe au centre, non re-
présentée et montée sur la roue de chrono-
graphe 1. Celle-ci commande la roue du

compteur de minutes 2 et est actionnée par le
renvoi 3 monté sur une bascule 4 comman-
dée par la roue à colonnes 5. Cette dernière
est actionnée par le poussoir 8; le poussoir
7 commande le marteau 6 de remise à zéro
de l'aiguille de chronographe et de l'ai-
guille du compteur de minutes. Toute cette
partie du mécanisme étant bien connue ne
sera pas décrite plus en détail.

9 est un tube solidaire du couvercle de
barillet 10 et ayant le même axe que ce der-
nier. Il tourne dans la platine et reçoit
l'arbre 11 du barillet. Sur ce tube est monté,
du côté cadran, un pignon 12 relié au tube
par une goupille 13 qui traverse deux
fentes diamétralement opposées 14 du tube.
De cette façon, le pignon peut coulisser le
long du tube tout en tournant avec ce der-
nier; il est destiné à engrener avec la roue
15 qui porte l'aiguille, non représentée du
compteur d'heures, et sur laquelle agit le
ressort de freinage 16, 17 est un ressort-
lame fixé par une extrémité 18 au bâti et

dont l'autre extrémité porte deux flasques 19 entre lesquels peut tourner le pignon 12. Ce ressort est attaqué par une goupille 20 traversant le bâti perpendiculairement et 5 coopérant, du côté des ponts, avec le plan incliné 21 d'une bascule 22 commandée elle-même par la roue à colonnes 5.

Le dessin représente le mécanisme de chronographe en marche; le tube 9 tourne 10 avec le barillet et entraîne, dans sa rotation, le pignon 12 qui, en prise avec la roue 15, fait tourner celle-ci. Supposons que l'on appuie sur le poussoir 8; la roue à colonnes agit sur les deux bascules 4 et 22, dont la 15 première écarte le renvoi 3 de la roue 1, tandis que la seconde pousse la goupille 20 de façon que cette dernière soulève le ressort 17; les flasques de celui-ci font coulisser le pignon 12 vers le haut, jusqu'à ce 20 qu'il soit débrayé de la roue 15. En agissant sur le poussoir 7, on fait tomber le marteau 6, déjà mentionné, situé du côté des ponts, ainsi que le marteau 23, situé du côté du cadran, et qui agit sur un cœur de la roue 25 du compteur d'heures; de cette façon, on remet au zéro ce compteur, celui des minutes et la roue de chronographe.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée à ce qui est représenté au dessin; en particulier, le pignon pourrait ne pas coulisser 30 sur son support; et alors la roue coulisserait sur le sien, sous l'action d'un mécanisme d'embrayage correspondant.

REVENDICATION:

35 Pièce d'horlogerie à chronographe et munie d'un compteur d'heures, caractérisée par

un support monté coaxialement au barillet et que ce dernier fait tourner sur lui-même, par un pignon monté sur ce support, de façon à être entraîné en rotation avec lui et 40 commandant la roue du compteur d'heures et par un mécanisme d'embrayage destiné à mettre en prise ou à débrayer le pignon et la roue, par un déplacement axial de l'un d'eux.

45

SOUS-REVENDEICATIONS:

1. Pièce d'horlogerie selon la revendication, caractérisée en ce que le pignon est monté de façon à pouvoir coulisser sur son support sous l'action du mécanisme d'em- 50 brayage susmentionné.

2. Pièce d'horlogerie selon la revendication, caractérisée en ce que le mécanisme d'embrayage susmentionné est commandé par une roue à colonnes qui commande les autres 55 organes du mécanisme de chronographe.

3. Pièce d'horlogerie selon les sous-revendications 1 et 2, caractérisée en ce que ce mécanisme d'embrayage comprend un ressort-lame fixé par une extrémité au bâti et 60 dont l'autre extrémité porte deux flasques entre lesquelles tourne le pignon susmentionné, ce ressort étant attaqué par une goupille actionnée par une bascule commandée elle-même par la roue à colonnes. 65

4. Pièce d'horlogerie selon la revendication, caractérisée en ce que le support susmentionné est un tube solidaire du couvercle du barillet, tournant dans le bâti et dans lequel tourne l'arbre de barillet. 70

Veuve James AUBERT & CIE.
ÉBAUCHES S. A.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

